

Bulletin de participation au concours les Photographies de l'année 2024

Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante par WeTransfer : contact@apppf.com

Ou par courrier : Les Photographies de l'année - APPPF - 2 rue Saint-Jean - 61130 Bellême
Avec un chèque de 40,00 € à l'ordre de l'APPF.

Nom :
Prénom :
N° de SIRET, d'immatriculation, de carte de presse, etc. :
Adresse postale :
Courriel :
Téléphone :
Je m'inscris pour les thèmes suivants :
Je joins fichiers numériques au format 3500 pixels dans sa plus grande longueur enregistrés au format Jpeg (en 300 dpi).
Je joins un paiement de 40,00 € https://www.profession-photographe.com/concours-des-photographies-de-l-annee/paiement-participation-pda

N'oubliez pas de joindre un justificatif de déclaration d'activité.

Vous pouvez envoyer de 1 à 3 fichiers numériques par catégorie. Trois catégories maximum par photographe. En joignant un chèque de 40 € pour les frais de gestion à l'ordre de l'APPF. Le fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement.

Je déclare avoir pris connaissance et accepte entièrement les conditions du règlement du Concours des Photographies de l'année et déclare sur l'honneur exercer le métier de photographe en activité principale.

Fait à Le

Nom du photographe

Signature